

5 mai 2021

## Au Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne, les propriétaires de cottages changent de stratégie

**Les propriétaires de cottages du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne sont insatisfaits de la procédure de conciliation. Et font des propositions.**

Le 2 février, Pierre & Vacances a déclenché une procédure de conciliation. Objectif : trouver un accord amiable avec ses principaux créanciers (NR du 17 février). Mais cette décision a eu une conséquence directe pour les propriétaires de cottages du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne réunis dans l'ADICDHB (1) : l'impossibilité d'agir en justice pour obtenir le paiement des loyers que leur doit le groupe touristique. Le groupe spécialisé dans les villages vacances, frappé par la crise sanitaire qui l'a obligé à fermer les Center Parcs (entre autres) pendant de longues périodes, ne leur a en effet pas versé plusieurs mois de loyers.

### Le ministre Bruno Le Maire dans la boucle

« En résumé, à cause de la conciliation judiciaire, les propriétaires bailleurs sont sans loyers, empêchés d'agir et contraints d'assister impuissants à une pseudo-négociation qui ne vise qu'un seul objectif : les forcer à accepter des baisses de loyers significatives », écrit l'ADICDHB dans un communiqué. Les propriétaires de cottages ont, par ailleurs, été échaudés par la confidentialité à laquelle leur avocat (2) a, semble-t-il, dû s'engager à respecter concernant les informations sur Pierre & Vacances jugées sensibles (lire par ailleurs).

Les propriétaires de cottages du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne réunis dans l'ADICDHB amorcent donc un changement de stratégie. Ils ont élaboré un « plan de redressement » de Pierre & Vacances qui permettrait, selon eux, de préserver la pérennité de l'entreprise et leurs intérêts. « Nous ne pourrions récupérer les créances que si Pierre & Vacances poursuit son activité. Perdues pour perdues, nous proposons que ces créances soient abandonnées sous forme de prise de participation en actions du groupe Pierre & Vacances en apport au capital social du groupe », explique l'ADICDHB.

Cette attribution d'actions conduirait à une représentation statutaire des propriétaires bailleurs au conseil administration et institutions dirigeantes. « En parallèle, poursuit l'association, une restructuration du groupe et de son modèle économique est indispensable et elle doit intégrer que les propriétaires bailleurs individuels aient, par ce biais, un pouvoir décisionnaire. » Les propriétaires de cottages du Center Parcs de Chaumont-sur-Tharonne réunis dans l'ADICDHB ont notamment adressé leur plan de redressement au président de la République et à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie.

*(1) Association de défense des intérêts des copropriétaires du Domaine les Hauts de Bruyères. (2) Contacté et relancé à de multiples reprises par la NR, ce dernier n'a pas donné suite.*

## repères

- > Fermé depuis le 4 janvier, le domaine Center Parcs Les Hauts de Bruyères de Chaumont-sur-Tharonne, rouvrira ses portes lundi 10 mai.
- > Les vacanciers qui ont envie de prendre un bol d'air en Sologne peuvent d'ores et déjà réserver leur séjour.
- > En raison du contexte sanitaire, les activités proposées habituellement ne seront pas toutes ouvertes.